

11. Pour éviter tout malentendu, il est à remarquer qu'il serait extrêmement dangereux d'employer des crédits à courte échéance comme moyen de dissimuler une situation compromise. Cette manière d'agir ne serait pas moins désastreuse dans le domaine international que dans le domaine domestique, et la création d'un système monétaire de ce genre sur une grande échelle aboutirait infailliblement au désastre. Un manque chronique d'équilibre dans les soldes des comptes courants internationaux qui n'est pas compensé par des mouvements volontaires de capitaux à longue échéance — prêts extérieurs des pays créditeurs, et emprunts extérieurs des pays débiteurs — est le symptôme d'un malaise foncier auquel il faut parer si l'on veut rétablir l'équilibre. Aucun pays débiteur ne peut vivre indéfiniment au delà de ses moyens; et aucun pays créateur ne peut indéfiniment, sans démolir l'armature internationale, refuser de prêter son surplus à l'étranger ou d'apporter les autres mises au point nécessaires à son compte de crédit.

*M. Quelch:*

D. Voulez-vous appliquer cela à une nation industrialisée avec un déséquilibre chronique, qui produit des marchandises pour équilibrer ses paiements et qui ne le peut pas parce que le pays débiteur ne peut pas les prendre? Un prêt ne lui viendra pas en aide. — R. Voulez-vous me permettre de finir le commentaire que j'allais faire?

D. Je vous en prie. — R. Le fait qu'un pays créateur est responsable de prendre des mesures pour équilibrer ses comptes internationaux à un certain moment, est une chose reconnue dans le domaine économique et ne s'applique pas à un certain groupe ou à une certaine section. C'est une opinion générale et je crois qu'elle se généralise de plus en plus. Il faut admettre que le Fonds ne produit pas cet excellent état d'équilibre que nous voudrions voir dans les comptes de tous les pays. Certaines propositions ont été mentionnées au début de la soirée par M. Quelch. Je regrette de ne pas avoir lu le Système économique du Vingtième siècle, mais j'ai écouté attentivement ce que nous a lu M. Quelch. Le système, si j'ai bien compris, est un système par lequel les pays établissent des crédits pour leurs importations et essaient ensuite de liquider ces crédits entre eux — pas nécessairement d'une manière bilatérale.

D. Multilatérale. — R. En offrant les surplus à la ronde et en essayant de les compenser l'un par l'autre, et en employant le reste au paiement des importations ou, je suppose, en les annulant ou les liquidant au moyen de transactions courantes pendant la période de sept ans. Cela ressemble à une proposition de Herbert Feis qui était conseiller économique du Département de l'Intérieur des Etats-Unis, publiée dans le magazine américain *Foreign Affairs* il y a trois ou quatre ans. J'ai dit précédemment au cours de mon exposé que le groupe qui s'occupait de la question au Canada avait conclu à son grand regret au début de 1943 que le plan Keynes n'était pas pratique et que le plan d'Union de compensation n'était pas généralement acceptable. Si nous avons raison en cela, et certainement il ne s'est rien produit depuis pour me faire changer d'idée, quelle chance y aurait-il de faire accepter ce plan? Il faudrait s'adresser à M. Ilsley, et M. Ilsley devrait s'adresser au Parlement pour demander une somme dont il ne pourrait pas fixer le chiffre; il faudrait qu'il demande un crédit illimité. Nous ne savons pas ce que sera la balance des paiements de notre compte courant. D'après le plan du Fonds nous pouvons dire que si les dollars canadiens que nous mettons dans le Fonds sont employés à l'achat de marchandises canadiennes au Canada nous pouvons toujours nous rembourser en important davantage. D'après l'autre plan, M. Ilsley serait obligé de dire au Parlement que si le crédit n'est pas utilisé dans sept ans il sera annulé; nous en aurons fait cadeau aux autres pays.

Ce n'est pas à moi de dire quelle serait l'attitude du Parlement à l'égard d'un plan de ce genre, mais comme je le dis, si nous avons eu raison de conclure que le